



## Qualité de l'eau distribuée :

PARAMETRES Moyennes 2018	UDI A	UDI B	Valeurs limites de qualité
TURBIDITE (en NFU)	0.05	0.59	2
DURETE (TH en °F)	20.7	27.3	
FLUOR (en µg/l)	160	160	1500 µg/l
NITRATES (en mg/l)	42.6	39.1	50 mg/l

### Bactériologie

➤ Les analyses microbiologiques des eaux, qui comportent la recherche de germes témoins de contamination fécale, ont présenté une excellente qualité pour l'ensemble des analyses des deux UDI (conformité aux normes).

### Turbidité

➤ La turbidité caractérise la transparence de l'eau. En 2018, aucun dépassement de la référence de qualité n'a été observé.

### Dureté

➤ La dureté provient de la présence d'ions calcium et magnésium dans l'eau. L'eau distribuée est moyenne sur l'UDI B à relativement douce du fait du traitement de décarbonatation sur l'UDI A.

### Fluor

➤ Le fluor est bénéfique à doses modérées (entre 500 et 1500 µg/l dans l'eau de consommation) pour la prévention des caries dentaires. Les eaux alimentant le syndicat en renferment de faibles quantités et des apports complémentaires par des comprimés, après avis médical, ou par du sel fluoré peuvent être conseillés.

### Nitrates

➤ Les nitrates sont des produits fertilisants utilisés pour la croissance des plantes. La totalité des mesures **est inférieure à la valeur limite de qualité réglementaire**.

### Pesticides

➤ Les pesticides (désherbants, fongicides et insecticides) sont utilisés pour le traitement des cultures, des jardins, des voiries, etc... Les recherches effectuées en 2018 à la sortie des réservoirs et des usines sont toutes restées **inférieures à la limite de qualité réglementaire** admise en distribution pour l'UDI A. Trois dépassements de la limite de qualité concernant deux molécules, sur les 147 recherchées, ont été relevés sur l'UDI B. Des travaux et recherches sont engagés par les syndicats d'eau pour répondre aux exigences réglementaires et abaisser les valeurs résiduelles contenues dans les eaux distribuées.

### Plomb

➤ **438 branchements** publics en plomb ont été répertoriés sur la ville, au dernier recensement, fin 2018. Un programme pluriannuel de remplacement est en cours à échéance 2020 (250 changements en 2019).

## Avis Sanitaire : Eau de qualité moyenne

### Conseils et recommandations pour consommer une eau de qualité :

➤ Lorsque vous vous absentez de votre domicile pendant plusieurs jours, il y a un éventuel risque de dégradation de la qualité de l'eau lié à une stagnation prolongée dans les canalisations. Il est recommandé de **laisser couler quelques litres d'eau avant de la prélever** pour des besoins alimentaires.

➤ Pour éliminer les éventuels goûts de chlore, **vous pouvez conserver l'eau au frais** quelques heures avant de la consommer.

➤ Si vos canalisations et **branchements** privés sont **en plomb** il est **fortement conseillé de les remplacer**. Dans l'attente, et avant de consommer l'eau, il faut la laisser couler quelques minutes au robinet et/ou tirer une chasse d'eau. Ceci réduira les quantités de plomb dissous dans l'eau.

➤ **Seule l'eau du réseau public peut être déclarée potable**. Tout ouvrage privé (puits particuliers, récupérations d'eau de pluie) doit être déclaré en mairie. Il ne doit en aucun cas être connecté sur le réseau intérieur d'eau potable.

Pour plus d'informations... Veuillez consulter votre mairie, votre exploitant, ou l'Agence Régionale de Santé  
Sur le site <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/qualite-de-leau-du-robinet>